RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

2e CIRCONSCRIPTION LE PUY - BRIOUDE

ELECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1973

SCRUTIN DE BALLOTTAGE

René CHAZELLE

DÉPUTÉ SORTANT



Chère Électrice, Cher Électeur,

Grâce à votre appui massif, vous m'avez placé, le 4 mars, en tête de tous les candidats. Me voici donc, comme en 1967, face à Monsieur SIMON.

Mais, aujourd'hui, le combat n'est plus le même. Car, si je n'ai pas changé, si vous retrouvez en moi le démocrate de toujours, ce n'est plus le même Monsieur SIMON qui est en lice : l'opposant anti-gaulliste de 1967 s'est maintenant rallié à la Majorité. Vers quelle majorité nouvelle se tournera-t-il demain si son humeur changeante l'y convie? La question reste posée. Monsieur SIMON souhaitait que les masques tombent : voici le sien à terre.

Alors qui est Monsieur SIMON ? La réponse est simple : un homme que rien ne tient ni ne retient, dont la seule continuité est la contradiction et l'usage éculé du vieil épouvantail qu'il agite à chaque consultation. Son programme ? Voyez sa revue : quelques photos, des interviews de complaisance, une autosatisfaction c'est tout. Monsieur SIMON, s'il était votre député, vous inviterait-il à faire le voyage à Paris pour voter les impôts aux lieu et place de l'Assemblée Nationale ? Pour ma part, je préfère garder à cette élection le caractère sérieux qu'imposent la démocratie et le respect du suffrage universel.

J'ai un idéal. A travers l'Europe et le monde, cet idéal rassemble des millions d'hommes libres pour lesquels le socialisme est le corollaire d'une véritable démocratie. Le programme commun, objet de tant d'attaques injustes, n'est-il pas l'espérance dans l'avenir pour tous ceux qui sont des "laissés pour compte" de l'expansion, pour tous ceux qui souffrent et qui travaillent, pour tous ceux qui se retrouvent seuls, au soir d'une vie, sans ressources et sans autre espoir que le changement ?

J'ai la conviction profonde que la France peut proposer au monde cet heureux équilibre de progrès, c'est-à-dire la croissance pour tous, la liberté qui est le respect des croyances, la justice qui est la dignité de la personne humaine, sans avoir à prendre modèle sur l'Est ou sur l'Ouest. La France est d'abord la France et si elle donne quelquefois des leçons, elle ne cherche à imiter personne.

La lutte que je mène depuis tant d'années n'a qu'un objectif : que chacune ou chacun de vous qui participe ou a participé à l'effort de croissance puisse en bénéficier équitablement.

Comment ne pas songer à nos agriculteurs, aux salariés, aux cadres, aux commerçants et aux artisans, aux fonctionnaires, aux personnes âgées et aux retraités, aux rentiers viagers, aux handicapés, aux femmes seules, aux anciens combattants des deux guerres, aux prisonniers de guerre et aux anciens d'Algérie qui ont tant donné à la France et reçoivent si peu en retour ? Comment ne pas songer à notre jeunesse, qui assumera bientôt la relève, à nos communes, à notre département frustrés de cette expansion.

A qui ferez-vous croire, Monsieur SIMON, que vous pourrez obtenir pour la Haute-Loire ce que Monsieur GISCARD D'ESTAING lui-même n'a pu apporter à son propre département ?

Faudra-t-il attendre les mouvements de rue, la colère des commerçants et des artisans ou des agriculteurs pour accorder plus d'équité ? Je repousse cette vision. C'est à l'Assemblée Nationale que l'écho des aspirations de nos compatriotes inspire et guide le législateur. La Loi se fait dans l'hémicycle, où chaque député a son rôle à jouer dans la majorité comme dans cet indispensable aiguillon qu'est l'opposition.

Demain comme hier, fort de votre appui et de votre confiance, je serai le représentant de la Haute-Loire, des républicains ardents que je remercie de leur soutien, des hommes et des femmes, qui tout en pensant différemment, préfèrent aller vers celui qui, pendant six ans a travaillé sans relâche, a été à l'écoute des besoins de son département, des soucis de ses compatriotes, et qui a fait entendre, après tant de parlementaires illustres de chez nous, la voix de la Haute-Loire dans une Assemblée Nationale qu'il a eu l'honneur de présider !

Electrices, électeurs, chers amis et compatriotes, nous nous connaissons bien. J'ai noué avec la plupart d'entre vous des liens amicaux et personnels et il y a aujourd'hui entre vous et moi plus qu'un pacte politique.

Je suis convaincu que ces liens de mutuelle confiance seront présents à votre esprit au moment de votre choix et que le suffrage universel me confortera dans ma mission de défendre la Liberté, la Justice Sociale et la Paix, dans une Haute-Loire où la solidarité nationale ne sera plus un vain mot.

René CHAZELLE **Député sortant**

A. Vice-Président de l'Assemblée Nationale. Conseiller général. Adjoint au Maire de Blesle.
Docteur ès Lettres. D.E.S. Droit. Lauréat de la Faculté de Droit de Lyon.
V.-P. du Tribunal de Grande Instance de Paris.
Ancien Membre du Conseil Supérieur de la Magistrature et du Comité consultatif constitutionnel
Officier de la Légion d'honneur à titre militaire. Croix de guerre. Médaille de la Résistance.
Chevalier du Mérite agricole. Officier de l'Instruction publique et de la Santé publique. Mérite social.

Maurice GARDÈS **Remplaçant éventuel**

Commerçant. Conseiller général. Conseiller municipal du Puy.

CANDIDAT DE L'UNION DE LA GAUCHE

Imprimerie WATEL 43100 BRIOUDE